

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 20 janvier 2016 portant changement d'appellation de la brigade territoriale de Sartilly et modification de la circonscription de la brigade territoriale de La Haye-Pesnel (Manche)

NOR : INTJ1601826A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête :

Article 1^{er}

La brigade territoriale de Sartilly prend l'appellation de brigade territoriale de Sartilly-Baie-Bocage à compter du 21 janvier 2016. Sa circonscription, ainsi que la circonscription de la brigade territoriale de La Haye-Pesnel sont modifiées, à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Sartilly-Baie-Bocage et de La Haye-Pesnel exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 20 janvier 2016.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur
de l'organisation et des effectifs,*

J. VIRE

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Sartilly	Angey Bacilly Champcey Champeaux Dragey-Ronthon Genêts Lolif Montviron Saint-Jean-le-Thomas Saint-Pierre-Langers Sartilly	
La Haye-Pesnel	Beauchamps Les Chambres Champcervon Équilly Folligny La Haye-Pesnel Hocquigny La Lucerne-d'Outremer Le luot La Mouche La Rochelle-Normande Saint-Jean-des-Champs Sainte-Pience Subligny Le Tanu	Beauchamps Les Chambres Champcervon Équilly Folligny La Haye-Pesnel Hocquigny La Lucerne-d'Outremer Le luot La Mouche Saint-Jean-des-Champs Sainte-Pience Subligny Le Tanu
Sartilly-Baie-Bocage		Bacilly Champeaux Dragey-Ronthon Genêts Lolif Saint-Jean-le-Thomas Saint-Pierre-Langers Sartilly-Baie-Bocage